

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Orthoval SA en liquidation, Sion
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 02.09.2005
4.

Echéance de préavis des créances: **01.12.2005**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Serge Actis, liquidateur, place du Midi 36, 1950 Sion
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: art. 745 CO.

Fiduciaire Actis SA
1950 Sion
(03081268)